

Commission de la formation et de la vie universitaire  
Séance du 30 mai 2017

Délibération n°2

Portant approbation des subventions FSDIE proposées par la commission vie étudiante

*Vu l'article 712-6-1 du code de l'éducation,*

*Vu la circulaire n°2011-1021 du 03 novembre 2011 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche portant sur la vie étudiante et le développement de la vie associative et des initiatives étudiantes,*

*Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*

Considérant que la vie étudiante à l'UCP fait partie intégrante du projet de l'établissement,

Considérant que les projets portés par les étudiants interviennent dans les domaines de la culture, du sport, de l'environnement, de la solidarité et de l'engagement citoyen,

Considérant qu'à ce titre les associations étudiantes peuvent obtenir une aide financière par l'intermédiaire du Fonds de soutien et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) de l'UCP,

Considérant que la commission « vie étudiante », réunie le 19 mai 2017, a étudié les demandes de subventions formulées par les associations étudiantes,

Considérant qu'il revient à la commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver les subventions FSDIE proposées par la commission vie étudiante,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

<u>Vote</u>	
Nombre de membres en exercice : 33	Pour : 8
Nombre de membres présents : 14	Contre : 5
Nombre de membres représentés : 4	Abstention : 5
Membres absents et non représentés : 15	Non participation : 0

**Article premier** : approuve la subvention proposée aux associations KIWDREAM et PORTALIS par la commission vie étudiante, annexée à la présente délibération.

Vote

Nombre de membres en exercice : 33  
Nombre de membres présents : 14  
Nombre de membres représentés : 4  
Membres absents et non représentés : 15

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participation : 0

**Article dernier** : approuve la subvention pour le guide Vie Étudiante proposée par la commission vie étudiante, annexée à la présente délibération.

Le vice-président Formation et vie étudiante,



Patrick COURILLEAU

Transmis au rectorat le : 02 septembre 2017  
Notifié le : 15 septembre 2017

Annexe à la délibération n°2 CFVU 30.05.17 – Subventions FSDIE

ASSOCIATIONS	Objet	Lieu	Date	Coût en euros	Subvention demandée	Subvention directe	Subvention indirecte
Kiwidream	Soirée étudiante de fin d'année en partenariat avec le BDE PORTALIS	Paris 16	24-mai-17	28 068,37 €	3 318,00 €	3318	
Divers	Financement du guide Vie Etudiante	Etudiants L1	Rentrée 2017/2018	6 500,00 €	6 500,00 €		6 500,00 €
						<b>Total</b>	<b>9 818,00 €</b>